LES SYNDICATS

A LA RECHERCHE D'UNE POLITIQUE

LE gouvernement se déclare résolu à maintenir son « plan de stabilisation », limitant l'augmentation des salaires à 3 ou 4 % par an. Et cela alors que les bouchers s'agitent et qu'on laisse prévoir une hausse de la viande. Le gouvernement jettera-t-il du lest en automne pour éviter un mouvement d'envergure ? En attendant, les syndicats sont dans l'impasse. Les dernières grèves n'ont pas été payantes et ils sont divisés sur la tactique à suivre. Cette situation paraît favorable au régime, mais, en réalité, l'impasse actuelle favorise la politisation des cadres syndicaux qui mesurent les limites d'une action strictement revendicative.

Un mouvement d'ensemble est-il possible ?

Ces préoccupations se sont fait jour au cours du C.C.N. de la C.G.T. et des récents congrès syndicaux : dans le secteur privé, congrès des travailleurs C.F.T.C. du textile, de l'habillement et du cuir (désormais groupés en une fédération unique), congrès de la Fédération C.G.T. du textile qui pratique, avec son homologue de la C.F.T.C, une action commune jugée de la plus haute importance par Benoît Frachon, congrès de l'importante Fédération C.F.T.C. des industries chimiques ; dans le secteur public, congrès de la Fédération F.O. des cheminots et des cadres F.O. de l'E.G.F. qui n'ont pu que constater que l'application du rapport Toutée interdisait toute discussion véritable sur les salaires et s'opposait à l'autonomie de gestion des entreprises nationales (lors même que la Fédération F.O. du gaz et de l'électricité avait espéré que l'Etat-patron rompait avec le parallélisme des salaires dans ces entreprises).

Il est vrai qu'il est plus facile au gouvernement de bloquer les salaires dans le secteur public que dans le secteur privé, en raison de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Cependant, des pressions sont exercées sur le patronat pour freiner l'augmentation des salaires. En fait, les conventions collectives sont vidées de leur substance parce que portant sur des minima théoriques, et les accords d'entreprises ne sont conclus que dans le cadre d'une politique paternaliste visant à faire accepter aux syndicats des formules d'intéressement en échange d'une certaine reconnaissance de ceux-ci (l'exemple le plus typique est fourni par l'accord signé aux « Plastiques de Roubaix » par les syndicats C.G.T., C.F.T.C. et F.O.).

Mais ce qu'il faut souligner, ainsi que nous l'avons souvent fait, c'est la grande diversité des situations selon les entreprises, les régions et les branches d'industrie. Prenons le cas du textile, qui occupe environ 450.000 travailleurs, dont 60 % de femmes. Les salaires y demeurent souvent très médiocres, en dépit des progrès de la productivité résultant de la mécanisation : selon les fédérations C.G.T. et C.F.T.C, la moitié des travailleurs du textile gagnent moins de 400 F par mois et les trois quarts moins de 500 F. Prenons le cas des employés de commerce, dont les organisations C.G.T. et CF.T.C. avaient lancé une semaine revendicative à la fin de mai. Selon la C.F.T.C, la grande majorité des deux millions de travailleurs de cette branche (dont 70 à 80 % de femmes) ne gagne pas plus de 400 F par mois. Beaucoup d'entre eux ne bénéficient pas de la quatrième semaine de congés payés, ce qui n'est pas étonnant si l'on considère que 95 % des salaires du commerce ne sont garantis par aucun accord ou convention locale. Il n'en va pas de même, naturellement, dans des branches plus modernes et plus concentrées comme les industries chimiques, mais là encore la situation n'est pas identique dans le pétrole — où les salaires ne constituent qu'une très faible partie du prix de revient — et dans l'industrie du verre à main qui conserve un caractère quasi artisanal. Cette diversité de situations rend très difficile un mouvement général pour les salaires, fût-ce dans le cadre d'une branche déterminée.

D'autre part, la crainte subsiste que le plan de stabilisation n'aboutisse à une récession économique. Et si les appréhensions des syndicats ne se sont pas trouvées jusqu'ici justifiées, les experts de l'I.N.S.E.E. redoutent eux-mêmes une stagnation pour 1965. En tout cas, les conflits de reconversion

se multiplient : après Nantes, Saint - Nazaire et Saint - Etienne, Montluçon, où plus de quatre cents ouvriers sont licenciés à l'usine métallurgique Saint-Jacques.

Face à un gouvernement et à un patronat de plus en plus intransigeant, aux prises avec des problèmes complexes, les syndicats sont handicapés par leurs divisions. Appréciant, à cet égard, la déconfessionnalisation de la C.F.T.C, André Bertheloot a déclaré devant le C.C.N. de la C.G.T. : « Il s'agit surtout d'aller vers une centrale qui regrouperait tous les non-communistes. » Il n'est même pas sûr que cela soit possible, si l'on en juge par ce qu'a dit André Bergeron au congrès des cheminots F.O. : « Les dirigeants de la C.F.T.C. usent volontiers de formules ambitieuses que je comprends pas... Ils parlent d'engagement politique, de planification démocratique. Leur conception du syndicalisme n'est pas la nôtre... » Le congrès n'en a pas moins demandé au bureau fédéral « de suivre attentivement l'évolution de la C.F.T.C. sans préjuger pour autant de la nature de rapports ultérieurs qui relèvent plus particulièrement d'une politique confédérale globale ».

Il reste que la C.G.T., la C.F.T.C. et F.O ne sont pas parvenues à se mettre d'accord pour un mouvement d'ensemble même dans le secteur public, où cela paraît le plus facile. La position de F.O. en faveur d'une telle action d'envergure a été jugée sévèrement par Bertheloot au C.C.N. de la C.G.T. : « Si F.O. préconise le « tout ou rien », en réalité ses dirigeants font tout pour que ce ne soit rien. »

Pour la C.G.T, il faut réaliser avant tout l'unité à la base. Le Comité confédéral national a invité les travailleurs à « préparer toujours plus minutieusement leur action, au niveau de l'entreprise, de la localité, du département, de l'industrie, en tenant compte qu'un certain nombre de revendications sont communes à tous les travailleurs... »

Cependant, il est incontestable que les travailleurs sont las de mouvements limités, de manifestations et de pétitions qui ne débouchent sur rien, et l'approche des vacances ne renforce pas la combativité.

Comment prendre position sur le plan politique ?

Quoi qu'il en soit, une épreuve de force avec l'Etat-patron poserait des problèmes politiques, ce qui amène les syndicats à se préoccuper de l'issue qui devait être trouvée sur ce plan. Mais qu'ils jugent ou non possible un tel affrontement, les syndicalistes ne peuvent rester indifférents à la nature du régime actuel. Un geste tel que la nomination comme conseillers d'Etat de Bothereau et de Bouladoux — qui n'ont d'ailleurs plus de responsabilités dans leur centrale — n'est pas susceptible de modifier une opinion de plus en plus critique, une attitude de plus en plus nette à l'égard du Pouvoir.

En ce qui la concerne, la Fédération C.F.T.C. des industries chimiques a considéré, à l'occasion de son congrès, « que la situation générale est caractérisée par un renforcement continu du pouvoir personnel favorisant les intérêts des sociétés capitalistes les plus puissantes ».

Favorable à un socialisme démocratique, la Fédération s'est prononcée pour une remise en cause du pouvoir patronal au niveau de l'entreprise en préconisant, notamment, les mesures suivantes : reconnaissance du syndicat dans l'entreprise, négociation du contrat de travail (embauche, promotion, salaire), application et extension des pouvoirs des comités d'entreprise, institution d'un droit du travail indépendant du droit civil. D'autre part, la résolution générale demande la nationalisation de la grande industrie pétrolière, chimique et pharmaceutique (tout en critiquant la gestion des entreprises actuellement nationalisées).

Mais il va de soi que la réalisation de telles mesures implique de profonds changements politiques. C'est pourquoi le Congrès a souligné que « la relève du régime gaulliste nécessite la constitution d'une force démocratique capable de promouvoir les réformes de structure nécessaires ». Or une telle force n'existe pas et le bilan des colloques socialistes est assez négatif. Faut-il dès lors estimer avec la Fédération que « la campagne pour les élections présidentielles peut être l'occasion d'avancer dans cette voie si elle permet de développer un large débat public dans le pays sur les problèmes essentiels pour son avenir » ?

Aussi bien c'est une prise de position à l'occasion de l'élection présidentielle que la Fédération juge souhaitable : « Devant l'importance de l'enjeu de l'élection présidentielle pour l'avenir de la démocratie, le Congrès estime qu'il appartiendra aux organismes responsables de la Fédération d'exprimer leur avis sur les candidats en présence, afin d'apporter aux adhérents cet élément d'appréciation supplémentaire dans le vote personnel qu'ils auront à émettre. »

Est-ce bien là le meilleur moyen de s'engager sur le plan politique, surtout si « la candidature unique de la gauche », souhaitée dans la résolution du Congrès, n'existe pas, en particulier du fait que le rapprochement entre le P.C. et la S.F.I.O. demeure limité et purement tactique.

Différente est la position de la C.G.T. qui, selon le rapport de Bertheloot au C.C.N., « ne saurait accepter de soutenir une quelconque candidature qui ne reposerait pas sur un accord sans exclusive des forces démocratiques et réalisé sur un programme commun ». Cette position est juste, à condition que le programme commun ne soit pas un simple catalogue de revendications, mais comporte des réformes de structure sur lesquelles les syndicats ont effectivement leur mot à dire.

Maurice Combes.